Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE 96/62/CE DU CONSEIL

du 27 septembre 1996

concernant l'évaluation et la gestion de la qualité de l'air ambiant

(JO L 296 du 21.11.1996, p. 55)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive 2008/50/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2008	L 152	1	11.6.2008

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1996L0062:20080611:FR:PDF